

## Contactez-nous

Mairie  
Place des noyers  
29800 SAINT-THONAN  
02 98 40 13 33  
mairie@saint-thonan.fr  
f saintthonan | www.saint-thonan.fr

## Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Mardi : 8h30 à 12h.  
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Jeudi : 8h30 à 12h.  
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Samedi : 9h00 à 12h00

## Les élus à votre écoute

### Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h  
et sur rendez-vous.

### Les adjoints et leurs fonctions

Vie associative - Animation

Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie

(voirie - urbanisme - embellissement)  
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés

Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance -

Jeunesse et relations avec l'école  
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

### L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et  
de la communication

Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le **CCAS** > sur rendez-vous.

## GRAND JEU DE NOEL

**Grand jeu de Noël**

**GAGNEZ DE NOMBREUX LOTS !**

**DU 1er AU 22 DÉCEMBRE**

**AIDE LES LUTINS À RÉSOUDRE LES ÉNIGMES  
AU DÉPART DE LA SALLE ENOSEIS**

**SUIS LES FLÈCHES**

**DÉPOSE TON BULLETIN  
DANS LA BOÎTE AUX LETTRES  
DU PÈRE NOËL**

**JEU RÉSERVÉ  
AUX ENFANTS  
DE MOINS  
DE 12 ANS**

**Saint-Thonan**

Jeu organisé par la Mairie de Saint-Thonan.  
Contact et informations : mairie@saint-thonan.fr - 02.98.40.13.33.

## UNC Saint-Thonan



« Seuls ne meurent vraiment, que ceux que l'on oublie »



● Suite à la Commémoration du 11 novembre qui a réuni les 3 communes de La Forest-Landerneau, Saint-Divy et Saint-Thonan, le monde associatif combattant et mémoriel représenté par l'antenne UNC Saint-Thonan, adresse ses remerciements à la municipalité et ses conseillers, à l'équipe enseignante de l'école Sainte-Anne pour le travail préparatoire fourni, aux 40 enfants des classes de CE1, CM1 et CM2 pour leur investissement, aux parents d'élèves pour l'accompagnement et l'encouragement de leurs enfants, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui par leur présence et leur participation active et digne, ont fait que perdure le devoir de mémoire envers les civils et militaires morts pour la France.

## Déclarations préalables

### Demandées et accordées :

- Guichégu, installation de panneaux photovoltaïques.
- Chemin des Pépinières, installation de panneaux photovoltaïques.
- Allée de Kerjegu, aménagement des combles et création d'ouvertures.
- Allée des Primevères, construction d'une véranda.
- Kerescar, construction d'un cellier.

## Permis de construire

### Demandé :

- Rue du Jardin des Lettres, installation d'une ombrière photovoltaïque sur aire de stationnement.

### Accordé :

- Impasse des Marais, extension des bureaux, modification des façades d'un bâtiment industriel et création d'un parking.

## Service environnement

### ORDURES MENAGERES

- ▶ Les lundis 2, 16 et 30 décembre.

### EMBALLAGES ET PAPIER

- ▶ Les lundis 9 et 23 décembre.

## Déchetterie

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern  
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30.

## Vente de composteurs

- Dates des ventes au mois de décembre :

- ▶ Les mardis 3, 10, 17 décembre.

- ▶ Les jeudis 5, 12, 19 décembre.

Inscription à une des permanences : <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/compostons/>.

Retrait des composteurs à l'espace communautaire Joseph Rolland, ZA de Gorréquer à Pencran.

Directeur de publication : Marc Jézéquel.  
Ont collaboré à ce numéro :  
Sylvie Marchaland, Cathye Salaun.  
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

## Information sur les travaux au centre-bourg

● La seconde phase des travaux d'aménagement de la route départementale 25 (RD25), entre la rue de l'église et la fin de la rue de Kersaos, ont débuté le 14 octobre dernier.

Ces travaux se poursuivent actuellement par la réfection des réseaux humides (eau potable, assainissement et eaux pluviales).

Compte tenu des différentes phases prévisionnelles, ces travaux pourront occasionner des perturbations ; c'est pourquoi la circulation y est interdite :

- des déviations sont mises en place, afin de garantir la sécurité de tous, nous vous demandons de les respecter ;
- la voie jouxtant la Maison de l'Enfance n'est pas une voie praticable, uniquement réservée aux services de secours, aux services techniques et aux mobilités douces.

Aux abords d'un chantier, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux de signalisation et de réduire votre vitesse.

Des femmes et des hommes travaillent pour votre sécurité.

À vous de penser à la leur !

## Prévention contre les cambriolages

● En hiver, le risque de cambriolage est accru et la prudence est de mise. Afin d'éviter toute déconvenue, adoptez les bons réflexes : verrouillez votre domicile (portail, porte, fenêtres), rangez vos objets de valeur à l'abri des regards extérieurs, ne laissez pas vos clés de voiture dans l'entrée.

En présence de démarcheurs à domicile, demandez à ce qu'une carte professionnelle vous soit présentée et ne les laissez pas entrer chez vous.



Un départ en vacances ? Signalez le à la gendarmerie. Avec « l'Opération Tranquillité Vacances », des gendarmes passeront régulièrement à proximité de votre domicile.

Vous venez d'être victime d'un cambriolage ou d'un vol ? **Composez immédiatement le 17** et ne touchez à rien.

## Chapelle de Lanvelar - appel aux dons



● La Chapelle de Lanvelar, située à Kersaint-Plabennec, bien connue des habitants de la commune, se dégrade inexorablement.

Les propriétaires ont créé l'association « La Chapelle de Lanvelar Notre Dame des Grâces » qui a obtenu en août le label de la Fondation du Patrimoine, permettant de recevoir des dons

bénéficiant de déductions fiscales importantes.

Les Saint-Thonanais intéressés pour faire un don sur l'année 2024 peuvent aller directement sur le site de la Fondation du Patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/101017>.

Un reçu fiscal sera automatiquement délivré.

- ▶ Contact : 06 73 19 56 26 - [phipapouli@free.fr](mailto:phipapouli@free.fr) ou [chapelledelanvelar@gmail.com](mailto:chapelledelanvelar@gmail.com)

## Café des aidants

● Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », chaque mois autour d'un thème :

### « Repérer les signes pour prévenir l'épuisement »

#### Jeudi 5

De 14 h à 16 h

Café

« A l'Est de la Lune »

Landerneau

#### Vendredi 6

De 14 h à 16 h

Bar-épicerie

« Les Orties »

Le Tréhou

#### Vendredi 20

De 14 h à 16 h

Café - pub « Le Paul Art's »

Daoulas

- ▶ Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - [clic@ccpld.bzh](mailto:clic@ccpld.bzh)

# Maison de l'Enfance

- Comment s'inscrire ? Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

## Accueil de loisirs sans hébergement

- Programme du mois de décembre :
  - Mercredi 4 : Droïde - Ma voie lactée.
  - Mercredi 11 : Aqua dessin - CupCake Galactique.
  - Mercredi 18 : Kowabonga ! - La quête du Hobbit.
- Programme des vacances de Noël :
  - Lundi 23 : Sapin Bulle - le Père Noël est coincé.
  - Mardi 24 : L'objet manquant - Petits points de Noël.
  - Jeudi 26 : Couleurs de Noël - Yéti poilu.
  - Vendredi 27 : Olaf s'envole - Cartes pop-up sapin de Noël.
  - Lundi 30 : Tempête de neige - Renne 3D.
  - Mardi 31 : Dehors il fait froid - Souvenirs étoilés.
  - Jeudi 2 : Make-up des neiges - Firework.
  - Vendredi 3 : Bonhomme gonflé - Le Cœur de Noël.



## Relais Petite Enfance « Vallée de l'Elorn »

- Le Relais Petite Enfance est accessible à tous, gratuitement, du lundi au vendredi à partir de 9 h.

**MARDI 3 DÉCEMBRE**

de 9h30 à 11h à la salle « Ile de Batz »

**MATINÉE D'ÉVEIL**

destinée aux assistants maternels (sur réservation)

Renseignements par téléphone, en contactant les animatrices Célia Moalic Coquil et Céline David :

06 79 78 75 70 - rpe.vdle@epal.asso.fr - 51, rue de la mairie à Plouédern

## Bibliothèque

- Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :
  - les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h**
  - les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h**(la boîte à livres est à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture - uniquement nos livres s'il-vous-plaît par de dons, merci).

- Activités du mois de décembre :

- **Vendredi 6** à 10h30 : animation « bébés lecteurs ».
- **Samedi 21** à 11 h : animation lecture avec des « Histoires de Noël ».
- **Fermeture de la bibliothèque :** les 24, 25 et 31 décembre.

Vous pouvez également vous inscrire tout au long de l'année. La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an.

- ▶ Adresse mail : [bibliotheque.saintthonan@orange.fr](mailto:bibliotheque.saintthonan@orange.fr)
- ▶ Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>

## Vie paroissiale

- Messes du mois de décembre :

- Dimanches 8, 15, 22 et 29 décembre à 18 h, à l'église de Saint-Divy.  
*Pour Noël, pas de messe dans notre communauté chrétienne locale de La Forest-Landerneau, de Saint-Divy et de Saint-Thonan.*
- **Veillée de Noël :** le 24 décembre à 18 h à l'église de Saint-Houardon à Landerneau, de Rumengol ou de Plouédern et à 20 h à l'église de Dirinon.
- Le 25 décembre à 8 h et à 10 h 30 messe à l'église de Saint-Houardon à Landerneau.

# SERVICES DE SANTE

## Médecine générale

**Docteur COLINAS**

89, rue de Kerilis • 02 98 40 16 70

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

## Cabinet kiné

**Clément DELATTRE**

**Erwan ABIVEN**

76, rue de l'église • 02 98 36 23 92

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.

## Cabinet infirmier

**DESPAS - TREGUIER**

2, place des noyers • 09 83 29 39 08

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

## Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.



## Conciliateur de justice

Depuis 2015, la mission était exercée par Madame LE GUEN.

Depuis le 7 novembre, c'est Alain JÉZÉQUEL qui lui succède. Il recevra tous les jeudis après-midi de 14 h à 17 h, sur RDV uniquement.

▶ Contact : 02.98.85.43.00 (mairie de Landerneau) - [alain.jezequel@conciliateurdejustice.fr](mailto:alain.jezequel@conciliateurdejustice.fr)



## Toute l'actualité de la commune dans votre poche avec Intramuros !

L'application Intramuros est gratuite et téléchargeable sur l'App Store ou Google Play. Une fois installée, sélectionnez la commune de « Saint-Thonan ».

Vous accédez à l'ensemble des actualités et des informations pratiques de la commune. Belle découverte !



## Dates à retenir

★ Samedi 7 décembre à 20h : la Croix Rouge Française de Landerneau organise un « Super Loto Solidaire », à la salle de Saint-Ernel, à Landerneau (pas de réservation).

★ Vendredi 13 décembre de 16 h 30 à 19 h 30 : « Marché de Noël », à la cantine de l'école Sainte-Anne, organisé par l'Association de Parents d'Elèves.

★ Samedi 14 décembre à partir de 15 h : « Noël Magique », avec le spectacle de magie de Magik Bernard, à la salle polyvalente, organisé par l'association Saintthoanim.

★ Vendredi 10 janvier à partir de 18h45 : « Vœux à la population » à la salle polyvalente.

## Petites annonces

★ Virginie, 46 ans, ancienne aide-soignante, propose ces services d'aide à domicile (tout public) pour des prestations de ménage, courses, accompagnement à des RDV, garde d'enfants en périscolaire, surveillance de personnes âgées. Paiement en CESU. Contact : 06 86 30 00 87.

★ Elisabeth propose une aide et un accompagnement à domicile. Paiement en CESU. Contact : 06 98 52 48 68.

★ Vente de sapins de Noël. Réservation auprès de M. Bruno BOUCHER. Contact : 06 31 83 48 64.

## BreizhGo

**ATTENDRE,  
C'EST VOIR VENIR...**

Pour ta sécurité, ne traverse  
jamais devant ou derrière le car !

À LA DESCENTE

**LAISSE  
PARTIR  
LE CAR**



## APEL Ecole Sainte-Anne

Ho ho ho!  
VENDREDI 13 DÉCEMBRE  
MARCHÉ DE NOËL  
SAINT-THONAN  
OUVERT À TOUTES ET À TOUS  
DE 16H30 À 19H30  
CANTINE ÉCOLE SAINTE-ANNE

Découvrez les créations de vos enfants  
Participez à notre atelier boules de Noël  
Régaliez-vous au stand lichouseries & vin chaud  
Découvrez les talents de quelques parents créateurs

Récupérez ce soir-là vos commandes de bières & chocolats.  
LES BÉNÉFICES DES VENTES PERMETTRONT DE FINANCER DES PROJETS POUR LES ENFANTS.

## SAINTTHOANIM'

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024  
Noël Magique  
Visite du Père-Noël  
Buvette et petite restauration  
Salle polyvalente  
15h  
5€\* Spectacle + goûter  
SPECTACLE DE MAGIE AVEC MAGIK BERNARD  
Organisé par le comité des fêtes de Saint Thonan  
Saintthoanimassociation@gmail.com  
\* Entrée payante pour les enfants de 2-12 ans - Gratuit pour les adultes

## Génération mouvement club Saint-Nicolas



### Programme du mois de décembre

- Pas d'interclubs au mois de décembre.

- Jeudi 5 décembre à partir de 11 h 30 : Repas de Noël animé, à la salle polyvalente.

★ Assemblée générale se tiendra le 9 janvier 2025 à partir de 10 h 30. à la salle Ile de Batz, suivie d'un couscous à la salle polyvalente.

Au programme : inscriptions, cotisations, renouvellement du conseil d'administration.

Rejoignez-nous ! Diverses activités et sorties sont déjà au programme pour 2025 et pour tous les âges.

Joyeuses Fêtes de fin d'année à tous.

## Enquête • Programme de Prévention Santé 2025

Prévention Santé

Quels sont les sujets qui vous intéressent?  
Pour vous, vos enfants, où aller?  
S'insérer, adapter de nouvelles habitudes, comment faire?  
Quand êtes-vous disponible?

La CAPLD enquête pour préparer son programme de prévention santé 2025  
Pour participer, scannez le QR code

● Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Brest, la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas participe à l'expérimentation d'une unité mobile de prévention sur son territoire, sur la période 2024-2026.

Son objectif : aller vers les habitants et faciliter l'accès à la santé sur le territoire (accès à l'information, aux dépistages, à des ateliers participatifs ...).

Pour préparer le programme d'actions 2025, les habitants sont invités à répondre au questionnaire en ligne : <https://tinyurl.com/26xsb7m8>

JOYEUSES  
fêtes

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.  
Les annonces pour le bulletin du mois de janvier sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 décembre 2024**.

**Grand jeu de Noël**

**TENTE DE GAGNER UN DES NOMBREUX LOTS !**

**DU 1er AU 22 DÉCEMBRE**

**AIDE LES LUTINS A RÉSOUDRE LES ÉNIGMES**

**AU DÉPART DE LA SALLE ENOSEIS**

**SUIS LES FLÈCHES**

**DÉPOSE TON BULLETIN DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL**

**JEU RÉSERVÉ AUX ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS**

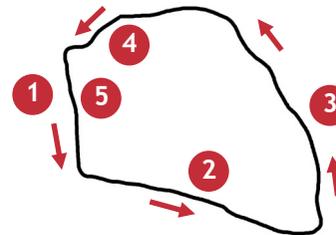
**North Pole**

**Saint-Thonan**

**Jeu organisé par la Mairie de Saint-Thonan.**  
**Contact et informations : mairie@saint-thonan.fr - 02.98.40.13.33.**

Le lutin farceur du Père Noël a décidé de te faire découvrir ses cachettes dans un parcours plein d'indices.  
 Réponds aux messages codés, remplis le bulletin ci-dessous que tu déposeras dans la boîte aux lettres du Père Noël située devant la Mairie.  
 Tu participeras au tirage au sort pour tenter de gagner un des nombreux lots.

**LE PARCOURS** • *Circuit sécurisé de moins de 3 km accessible à tous.*



- 1 Salle des sports Enoseis
- 2 Aire de pique-nique - Pen-ar-Prat
- 3 Aire de pique-nique - Route de Kerjégu
- 4 Aire de jeux - Rue de Kerilis
- 5 Mairie - Place des noyers

**BULLETIN REPONSE**

REBUS • Salle des sports Enoseis : .....

CHARADE 1 • « Rue de Kerilis » : .....

CHARADE 2 • « Route de Kerjégu » : .....

CHARADE 3 • « Pen ar Prat » : .....

ENIGME BONUS : Quel est le nom des bonhommes en bois qui se trouvent sur le rond-point à l'entrée de la commune ?

.....

**COORDONNÉES**

Prénom NOM : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Age : .....

La Mairie de Saint-Thonan agissant en tant que responsable de traitement recueille vos données afin de conserver votre consentement concernant la diffusion des données sur les supports de la mairie. Ce document sera conservé jusqu'à votre opposition au traitement de données. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez, à tout moment, retirer votre consentement afin d'arrêter la diffusion de vos données sur les supports de la commune. Aussi, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ainsi que de limitation de vos données. Vous pouvez exercer l'ensemble de vos droits soit, directement auprès de la mairie, soit en contactant le Délégué à la Protection des Données à l'adresse électronique suivante : [dpo@saint-thonan.fr](mailto:dpo@saint-thonan.fr). Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.